**Réunion du Conseil Municipal du 30 juin 2025**

|  |
| --- |
| Le groupe scolaire maintien son effectif. |

Le conseil municipal s’est réuni ce lundi 30 juin sous la présidence de Madame le Maire, Mariette Voillot. Les conseillers ont approuvé la souscription d’un contrat avec Véolia pour l’entretien et la maintenance de la station d’épuration, d’un coût annuel de 17 160,00 € H.T. Par ailleurs, une ligne de télésurveillance sera mise en place pour un montant de 6 181,00 €. La convention de partenariat avec la société d'autoroute sera ajustée en conséquence, en prenant en compte le service fourni à cette entité. Le logiciel de gestion administrative « Segilog Berger-Levrault » sera remplacé par une nouvelle solution de dématérialisation, « SPL-XDEMAT », développée par les départements de l’Aube, des Ardennes et de la Marne pour les collectivités. Cette société propose une large gamme d’applications pour simplifier les démarches des collectivités et de leurs administrés. Tous les efforts seront faits pour intégrer les données nécessaires au bon fonctionnement du système à compter du 1er septembre 2025, tandis que le contrat entrera pleinement en vigueur à l’échéance de celui de Segilog qui court jusqu’à son terme courant 2026. Deux logements communaux seront désormais disponibles à la location, suite à leur vacance progressive. Les travaux d'entretien de la voie romaine avancent partiellement en fonction des disponibilités de l'intervenant. Les vacances scolaires seront l'occasion idéale pour effectuer quelques travaux de restauration et d'aménagement. La rentrée s’annonce sereine en termes de fréquentation, avec un effectif compris entre 69 et 71 élèves. Le bilan de satisfaction concernant le fonctionnement de l'école est considéré comme excellent. Les prix de la cantine ont augmenté depuis le 1er janvier, passant de 3,80 € à 4,00 €. Cette hausse n'est pas rétroactive, la commune couvre la différence jusqu'à la fin de l’année scolaire en cours. Celle-ci ne sera appliquée qu’au 1er septembre. Un membre du conseil souligne le problème de la prolifération des chats, précisant que « jusqu’à 22 chats ont été recensés au même endroit ». Il demande à Madame le maire d’agir en utilisant ses pouvoirs de police pour limiter leur errance et mettre en œuvre une politique de capture et de stérilisation, tout en veillant à leur bien-être. On note également que certaines personnes leur fournissent de l’eau et de la nourriture, ce qui les pousse à envahir les allées et les jardins, causant diverses nuisances. Par ailleurs, quelques villageois signalent une augmentation des rats dans certaines zones du village. Une campagne de dératisation, déjà réalisée auparavant, sera reconduite dans les secteurs concernés.